

# TEMPÊTE ALEX

## TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES LIGNES NICE-CONI ET CONI-VINTIMILLE

Les travaux principaux sur le mur à arcatures sont terminés depuis la fin du mois de juin. Les limitations temporaires de vitesse au niveau de l'ouvrage et dans le tunnel de Paganin vont pouvoir être levées à la fin du mois. Au sud de Breil-sur-Roya, les travaux de reconstruction du remblai de Cottalorda vont pouvoir commencer. RFI doit communiquer prochainement un planning travaux.

### LES TRAVAUX RÉCEMMENT TERMINÉS

#### ● Entre Viévolà et Breil-sur-Roya

- Le confortement des piliers du viaduc d'Ambo est terminé : un enrobage en béton a été appliqué sur les fondations des piliers.

#### ● Sur le mur à arcatures

- Les travaux principaux de confortement du mur à arcatures à Fontan sont terminés depuis la fin du mois de juin. Les clouages des 7 piliers et la pose de grillage sur la paroi du mur se sont déroulés dans les temps.
- Depuis la reprise des circulations le 3 mai, le comportement de l'ouvrage est surveillé de près et les trains circulent en respectant une limitation temporaire de vitesse à 10 km/h. Après plusieurs semaines d'observation, il apparaît que tous les critères d'affranchissement de cette limitation de vitesse sont respectés. L'ouvrage se comporte bien et la vitesse nominale de circulation (40 km/h), au niveau de l'ouvrage, sera rétablie le 28 juillet.
- Des travaux de finition (confortement) doivent encore être réalisés sous l'une des culées. La butée en pierre, au pied du mur, sera pérennisée à l'automne. Pour ce faire, des sondages sont en cours et permettront de déterminer le type de travaux à réaliser. Ces sondages seront terminés à la mi-juillet.



Vue aérienne du mur à arcatures à la fin du mois de juin - (c) SNCF Réseau - Jérémy Fanelli

#### ● Entre Breil-sur-Roya et Vintimille

- Les travaux de confortement effectués par SNCF Réseau sur le mur de soutènement du remblai de Cottalorda sont achevés. Ils étaient un préalable à la reconstruction du remblai par RFI.

## LES TRAVAUX EN COURS

### ● Entre Viévolà et Breil-sur-Roya

- Les travaux de confortement de la structure du tunnel de Paganin (Tende) seront terminés à la fin du mois de juillet. La limitation temporaire de vitesse (10km/h) dans le tunnel sera levée le 28 juillet, jusqu'à la prochaine phase de confortement de l'ouvrage. Ces travaux ne font pas partie du programme de reconstruction post-tempête.
- Des travaux de confortement de voie, de protection de berges et de curage de drains se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2021.



Travaux en cours dans le tunnel de Paganin

## LES TRAVAUX À VENIR

### ● Entre Breil-sur-Roya et Vintimille

- RFI devrait communiquer prochainement un premier planning travaux pour la reconstruction du remblai de Cottalorda qui devraient durer entre 4 et 6 mois. Les travaux d'installation de chantier débuteront mi-juillet (aménagement du site, débroussaillage et curage de fossés, installation de la base vie du chantier). Dans un second temps, à la sortie nord du tunnel de Cottalorda, la plateforme ferroviaire sera renforcée sur environ 35 m de long (côté fleuve) pour que le train travaux puisse stationner en toute sécurité. Une base arrière est en cours d'installation à Olivetta (Italie) pour l'évacuation et l'acheminement des matériaux par train.
- Par la suite et avant la reprise des circulations prévue à la fin de l'année, SNCF Réseau interviendra pendant 1 mois pour rétablir la voie ferrée au niveau de l'ouvrage.

### ● Entre Viévolà et Breil-sur-Roya

- La réalisation des protections de berges du viaduc des 3 arches et du remblai d'Ambo commenceront dès l'automne 2021.\*\*
- En octobre, des travaux de confortement sur le remblai de Branego seront entrepris. Ils seront complétés par des travaux de remplacement de voie. Une interruption des circulations ferroviaires de 72h sera nécessaire entre la frontière nord et Tende.

\*\* : Les circulations ferroviaires ne seront pas impactées par ces travaux.

## FINANCEMENT DES TRAVAUX

La reconstruction des infrastructures ferroviaires est rendue possible grâce à l'important soutien de l'Etat, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Alpes-Maritimes qui financent, avec SNCF Réseau et ses assurances, les travaux aujourd'hui estimés à 30 millions d'euros (pour la partie française, de frontière à frontière) dont 10,5 millions d'euros de l'Etat, 7,5 millions d'euros de la Région et 2 millions d'euros du Département.

WWW.SNCF-RESEAU.COM



DIRECTION TERRITORIALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
Les Docks - Atrium 10.4  
10 place de la Joliette - BP85404  
13567 Marseille cedex 02



Crédits photos : SNCF Réseau